



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
ou  
COPIE DE RÉOLUTION**

**SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020**

**MUNICIPALITÉ DE VILLE DE NICOLET**

À la séance **ORDINAIRE** du conseil municipal de la Ville de Nicolet tenue le 14 décembre 2020 et à laquelle étaient présents **la mairesse Geneviève Dubois**, et les conseillers suivants :

Madame France Trudel  
Madame Carolyne Aubin  
Madame Chantal McMahan

Monsieur Stéphane Biron  
Monsieur Michel Paradis  
Monsieur Denis Jutras

**Résolution n°348-12-2020**

**Déclaration Municipalité alliée contre  
la violence conjugale**

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il exige un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts de Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Denis Jutras

**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Stéphane Biron

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

De proclamer la Ville de Nicolet municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉ À NICOLET  
CE 14 DÉCEMBRE 2020**

**CERTIFIÉE VÉRITABLE COPIE  
CE 15 DÉCEMBRE 2020**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M<sup>e</sup> Jacinthe Vallée', written over the printed name.

**M<sup>e</sup> Jacinthe Vallée  
Greffière**